

Charte de protection des données à caractère personnel

1	Objet	de la Charte	2
2	Cham	p d'application	2
3	Publication de la Charte		
4	Infori	mations sur le traitement de vos données personnelles	2
	4.1	Qui est le responsable de traitement de vos données à caractère personnel ?	
	4.2	Quels sont les traitements mis en œuvre et sur quelle base légale?	2
	4.3 traite	Quelles sont les données personnelles recueillies par le responsable ement ?	de
	4.4	A qui sont destinées vos données à caractère personnel ?	
	4.5	Quelle est la durée de conservation de vos données à caractère personnel ?	
	4.6	Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ?	5
	4.7 donne	Quels moyens permettent d'assurer la sécurité et la confidentialité de ées ?	
	4.8	Quels sont vos droits?	5
5	Annexes		7
	5.1	Définitions	7

Objet de la Charte

Le Règlement européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, communément appelé « RGPD » est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il a pour objectif d'augmenter le niveau de protection des personnes concernées concernant l'utilisation de leur données à caractère personnel et de responsabiliser les entreprises en fixant de nouvelles obligations.

Dans le cadre de ses activités, la société RLF-Résidences le Logement des Fonctionnaires, société anonyme d'habitations à loyer modéré, à directoire et conseil de surveillance, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 562 069 278 et située au 9 rue Sextius Michel 75739 Paris Cedex 15 (ci-après désignée « RLF »), est amenée à collecter et à traiter des données à caractère personnel.

La présente charte de protection des données à caractère personnel (ci-après « la Charte ») a pour objectif de vous préciser les modalités de traitement de vos données à caractère personnel ainsi que les mesures prises par RLF-Résidences le Logement des Fonctionnaires, en sa qualité de responsable de traitement, pour vous assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.

Champ d'application

La présente Charte s'applique à toutes les données à caractère personnel relatives à votre situation en tant que candidat à la location d'un logement et/ou de locataire.

Elle couvre tous les traitements portant sur des données à caractère personnel effectués par nos services dans le cadre de la location du logement et de ses annexes le cas échéant.

Publication de la Charte

La Charte est mise à votre disposition au siège de RLF et ainsi que sur son site internet.

Informations sur le traitement de vos données personnelles

4.1 Qui est le responsable de traitement de vos données à caractère personnel?

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées par RLF en sa qualité de responsable de traitement.

4.2 Quels sont les traitements mis en œuvre et sur quelle base légale ?

Vos données à caractère personnel sont collectées par le responsable de traitement pour un objectif déterminé et légitime. Elles ne pourront pas être traitées ultérieurement de façon incompatible avec l'objectif qui a initialement été déterminé par le responsable de traitement.

Vous trouverez ci-après :

- les principaux traitements réalisés par les services de RLF sur vos données à caractère personnel, sans que cela ne soit exhaustif ; il s'agit de vous faire un état sur l'utilisation de vos données à caractère personnel dans le cadre de nos activités ;
- les bases légales afférentes aux traitements réalisés sur vos données à caractère personnel; en effet, un traitement de données à caractère personnel ne peut être mis en œuvre par le responsable de traitement que dans le cas où il se fonde sur une des six bases légales prévues à l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données1.

¹ Règlement (UE) 2016/676 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données

Exécution d'un contrat, lorsque le traitement est nécessaire à la bonne exécution d'obligations contractuelles ou à l'exécution des mesures précontractuelles

Gestion et suivi des contrats de bail.

Gestion des états des lieux d'entrée et de sortie.

Gestion du quittancement et des charges locatives ainsi que le suivi de la consommation énergétique individuelle (eau, chauffage).

Gestion et suivi des demandes de relogement et des demandes liées à l'aide personnalisée au logement (APL).

Gestion de la base documentaire des locataires et mise à jour le cas échéant en fonction de la situation du locataire.

Réalisation de formalités administratives auprès de l'administration publique.

Respect des obligations légales imposées à RLF en tant que bailleur social

Réalisation des enquêtes réglementaires, notamment, l'enquête sur le supplément de loyer de solidarité (SLS) et l'enquête sur l'occupation du parc social (OPS) et reportings auprès des autorités publiques.

Déclarations obligatoires auprès des administrations de l'Etat.

Gestion des droits des personnes dans le cadre de la règlementation relative à la protection des données à caractère personnel (voir paragraphe 4.8 de la présente charte).

Gestion, organisation et suivi des commissions d'attribution et d'examen des conditions d'occupation des logements (CALEOL).

Intérêts légitimes poursuivis par RLF

Attribution des logements sociaux comprenant l'instruction et la gestion des demandes de logements sociaux.

Démarche de conformité du responsable de traitement au regard de la règlementation relative à l'attribution des logements et suivi des contrôles de l'Agence Nationale de Contrôle du Logement Social (ANCOLS).

Suivi des interventions techniques dans les logements ainsi qu'en cas de logements neufs, suivi des réserves émises auprès des promoteurs lors de la livraison des logements et communication des informations nécessaires des locataires pour la réalisation des travaux.

Gestion des situations d'impayés et application des décisions de justice.

Gestion des sinistres et contentieux ainsi que l'exécution des décisions de justice.

Gestion des successions vacantes dans le cas d'un décès d'un locataire.

Gestion des troubles du voisinage.

Gestion des dispositifs de vidéosurveillance afin d'assurer la protection des biens et personnes au sein des résidences concernées.

Gestion de l'accueil des locataires au siège social et réception des paiements des loyers par chèque.

Gestion des demandes et des réclamations des locataires.

Gestion, suivi et reporting des projets en faveur des locataires.

Ecoute et enregistrement des échanges téléphoniques entre le centre de relations client et le locataire à des fins notamment de suivi et d'amélioration de la qualité du service.

Gestion, suivi et organisation de ventes de logements sociaux.

Gestion, organisation et suivi des réhabilitations.

Réalisation d'enquêtes de satisfaction des locataires et transmission d'informations des locataires auprès d'instituts.

Réalisation de diagnostics, de reporting, de statistiques et d'audit.

Suivi des consommations individuelles d'énergie.

Gestion et suivi des réservataires en vertu des conventions de réservation de logements signées.

Mission d'intérêt public

Accompagnement social des locataires en difficulté de paiement des loyers et suivi des relations avec les intervenants sociaux.

Adaptation du suivi des locataires en fonction des risques et difficultés rencontrées.

Enquêtes sociales dans le cadre des demandes de mutation de logements.

4.3 Quelles sont les données personnelles recueillies par le responsable de traitement ?

RLF peut collecter vos données à caractère personnel dans le cadre de ses activités de traitement telles que par exemple, les données d'identification (nom, prénom(s)...), les données relatives à votre situation personnelle et familiale ou encore les données d'ordre économique et financier (ex : vos ressources).

Par ailleurs, RLF vous informe que certaines de vos données personnelles sont requises par la règlementation pour étudier votre dossier et/ou votre situation en tant que candidat à la location et/ou locataire.

4.4 A qui sont destinées vos données à caractère personnel?

Les données à caractère personnel sont recueillies par RLF en sa qualité de responsable de traitement.

Elles sont destinées aux salariés de RLF qui sont strictement habilités à traiter les données dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

En fonction des finalités de traitement, ces données peuvent également être transmises aux :

- organismes ou autorités légalement autorisés à en connaître (notamment, magistrats du parquet, officiers et agents de police judiciaire, police nationale et gendarmerie nationale) et/ou en vue de tout contrôle;
- organismes, institutions et commissions (notamment, la Commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements-CALEOL, la Commission locale de prévention des impayés de loyers) liées au logement social ;
- sous-traitants mandatés par le responsable de traitement pour réaliser des prestations de services :
- organismes bancaires et compagnies d'assurance ;
- partenaires de RLF dans le cadre de la signature d'engagements contractuels.

En cas de cession de logements, vos données personnelles pourront être transmises à la nouvelle entité dans le but d'assurer la reprise des engagements contractuels.

En cas d'acquisition de logements neufs en VEFA, vos coordonnées pourront être transmises au promoteur afin de faciliter la prise de rendez-vous concernant les travaux restant à effectuer dans le cadre de la mise en jeu des garanties de construction.

Enfin, vos coordonnées peuvent également être transmises aux prestataires d'entretien de RLF (ménage, maintenance des équipements de l'immeuble...) afin de leur permettre d'intervenir pour réaliser la prestation concernée.

4.5 Quelle est la durée de conservation de vos données à caractère personnel ?

Vos données à caractère personnel ne doivent être conservées que le temps strictement nécessaire à la réalisation des objectifs déterminés par le responsable de traitement.

Sauf dispositions légales ou règlementaires contraires, vos données à caractère personnel ne sont conservées en base active que pendant la durée de validité votre demande de logement social en tant que candidat à la location.

En cas d'attribution du logement, ces données sont conservées pendant toute la durée d'exécution de votre contrat de bail.

La base active correspond à la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif ayant justifié la collecte de vos données.

Certaines données pourront être conservées pour une durée supplémentaire dans le cadre de l'archivage intermédiaire. Dans cette hypothèse, vos données personnelles ne sont plus utilisées pour atteindre l'objectif qui a été fixé mais présentent encore un intérêt administratif (ex : gestion d'un éventuel contentieux) ou doivent être conservées pour répondre à nos obligations légales ou règlementaires. Ces données pourront alors être consultées de manière ponctuelle par des salariés spécifiquement habilités par le responsable de traitement.

A l'issue de ces délais, vos données à caractère personnel seront détruites.

4.6 Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ?

Dans le cas où vos données à caractère personnel seraient hébergées dans et/ou d'être transférées vers un pays situé hors de l'Union Européenne où la législation en matière de protection des données n'est pas équivalente à celle de la France ou de l'Union européenne, le responsable de traitement s'assurera de mettre en en place des garanties appropriées. Vous pouvez obtenir de plus amples informations en envoyant un mail à l'adresse dédiée : <u>rlfrgpd@rlf.fr</u>.

4.7 Quels moyens permettent d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos données ?

RLF, en sa qualité de responsable de traitement, s'engage à prendre toutes les mesures de sécurité techniques et organisationnelles adéquates raisonnables afin de garantir l'intégrité, la disponibilité et la sécurité de vos données personnelles contre toute utilisation abusive, altération ou destruction de vos données.

4.8 Quels sont vos droits?

Conformément au Règlement UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et à la loi n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi qu'à ses textes d'application, vous disposez de plusieurs droits portant sur vos données à caractère personnel, notamment :

- d'un droit d'accès : le droit d'accès vous permet de savoir si les données vous concernant sont traitées et d'en obtenir une copie lisible dans un format compréhensible ;
- d'un droit de rectification : le droit de rectification vous permet de modifier, corriger ou mettre à jour les données vous concernant afin de limiter l'utilisation ou la diffusion d'informations erronées;
- d'un droit d'effacement : le droit d'effacement vous permet d'obtenir du responsable de traitement, l'effacement dans les meilleurs délais, des données à caractère personnel vous concernant ;
- d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles: le droit d'opposition vous permet de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement de données à caractère personnel vous concernant. Dans ce cas, vos données ne doivent plus être traitées;
- d'un droit à la limitation de traitement de vos données personnelles : le droit à la limitation vous permet de demander, dans certains cas, que le traitement de vos données à caractère personnel soit limité, et dans ce cas, le responsable de traitement ne peut faire aucun usage, quel qu'il soit, de vos données.
- d'un droit de demander la portabilité de vos données personnelles : le droit à la portabilité des données à caractère personnel vous permet :
 - de recevoir sous un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine (ordinateur) les données vous concernant déjà fournies à un responsable de traitement :
 - de transmettre les données à caractère personnel d'un responsable de traitement à un autre.

Vous pouvez exercer les droits susmentionnés en adressant un mail à l'adresse suivante <u>rlf-rgpd@rlf.fr</u>.

Si vous estimez, après avoir contacté RLF, que vos droits ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne : www.cnil.fr ou par voie postale : 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

5 Annexes

5.1 Définitions

Base légale de traitement : il s'agit de ce qui autorise légalement la mise en œuvre d'un traitement, et qui donne le droit au responsable de traitement de traiter les données à caractère personnel.

Donnée à caractère personnel / Données personnelles: toute information relative à une personne physique susceptible d'être identifiée directement ou indirectement notamment par référence à un identifiant (ex: un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Destinataire: Personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou tout autre organisme qui reçoit communication de vos Données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers.

Finalité du traitement : il s'agit de l'objectif principal de l'utilisation de données personnelles. Les données sont collectées pour un but bien déterminé et légitime et ne sont pas traitées ultérieurement de façon incompatible avec cet objectif initial.

Personne concernée: il s'agit d'une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Responsable de traitement : il s'agit de la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement.

Sous-traitant: personne physique ou morale (entreprise ou organisme public) qui traite des données pour le compte du le responsable de traitement, dans le cadre d'un service ou d'une prestation. Le sous-traitant est soumis à des obligations contractuelles, légales et réglementaires afin de préserver la confidentialité et assurer la sécurité de vos données personnelles. Il n'aura accès qu'aux seules données nécessaires à l'exécution de ses prestations.

Tiers autorisés: il s'agit de tout organismes ou autorités légalement autorisés à connaître et/ou en vue de tout contrôle. A titre d'exemple, il s'agit d'un organisme qui peut accéder à certaines données contenues dans des fichiers publics ou privés parce qu'une loi l'y autorise expressément (ex: l'administration fiscale, organismes de sécurité sociale etc...).

Traitement: il s'agit de toute opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement organisation, conservation, adaptation, modification, extraction consultation, utilisation, communication par transmission ou diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, rapprochement de données).